

Paris, le 9 décembre 2020

Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental, *du Lot-et-Garonne*,

Dans les prochains jours, les autorités sanitaires pourraient donner leur autorisation pour l'utilisation des premiers vaccins contre la Covid-19. L'arrivée du vaccin est une étape majeure dans notre combat contre le virus. C'est l'espoir de protéger nos concitoyens, en premier lieu les plus exposés aux formes graves de la maladie, et de limiter les conséquences économiques et sociales de l'épidémie.

C'est pourquoi le Gouvernement s'est, depuis plusieurs mois, mobilisé pour mettre à la disposition de l'ensemble de la population un vaccin sûr et efficace. Grâce à l'effort conduit avec nos partenaires européens, nous avons assuré un approvisionnement permettant d'engager la campagne vaccinale dès janvier 2021. La Haute autorité de santé, dans son avis du 30 novembre, a donné ses recommandations concernant les populations prioritaires pour la vaccination. Sur cette base, les premiers éléments de la stratégie vaccinale ont été présentés aux Français par le Gouvernement le 3 décembre.

Vacciner des millions de nos concitoyens en quelques mois constitue un défi scientifique, logistique et démocratique d'une ampleur inédite. Ce sera la priorité du Gouvernement dans les prochains mois.

Dans ce cadre, le Président de la République a souhaité que les citoyens et la société civile puissent avoir connaissance des débats scientifiques, qu'ils puissent dialoguer avec les experts et accompagner le Gouvernement afin d'améliorer la réponse à leurs préoccupations.

Aussi, aux côtés du Ministre des solidarités et de la santé, qui pilotera la politique vaccinale en lien avec l'ensemble des ministères concernés, est créé un Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, chargé d'appuyer le Gouvernement dans les choix qu'il sera conduit à faire en la matière. Ce conseil sera présidé par le Professeur Alain Fischer.

Il pourra s'appuyer sur la consultation de différentes parties prenantes que le Gouvernement entend associer à la mise en œuvre de la politique vaccinale : experts scientifiques, professionnels de santé, représentants des collectivités locales, représentants de la société civile et citoyens.

Monsieur Patrick BERNASCONI
Président du Conseil économique, social et environnemental
9 place d'Iéna
75775 Paris Cedex 16

Pour ce faire, un cadre de dialogue et de participation clair des citoyens doit être défini et mis en place. C'est la mission que je souhaite, par la présente, vous confier.

Le CESE, par ses compétences et ses missions, favorise le dialogue entre les différentes composantes de la société civile organisée et qualifiée, les citoyens, et les décideurs politiques. Je souhaite ainsi que le CESE fasse part au Gouvernement de ses recommandations pour appuyer la stratégie vaccinale, sur toute la période de la campagne vaccinale.

Ces recommandations devront en particulier s'appuyer sur la constitution et l'animation d'un collectif de citoyens et sur des auditions des parties prenantes. Le collectif pourra être sollicité par le Conseil d'orientation de la stratégie vaccinale afin de formuler des observations sur les choix de politique vaccinale qui pourront lui être proposés. Il formulera également des propositions relatives aux questionnements, peurs, résistances et questions éthiques que peut susciter la vaccination contre la COVID-19.

Vous me présenterez avant le 18 décembre l'organisation que vous mettrez place, sur la base d'un échange formalisé avec mes services.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Avec ma fidèle amitié


Jean CASTEX